

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 31 JUILLET 2026**

L'an deux mille vingt-six le 31 Juillet à dix heures, le dirigeant de la Société **2SS ETANCHEITE IDF** s'est réuni au siège social, en assemblée générale ordinaire.

Sont présent :

- M. CISSE Djibril Gérant
- M. SISSOKO Youssef Associé

Total des actions social présentes : 1 000 part réparti de la manière suivantes :

- M. CISSE Djibril Titulaire de cinq cent actions, numérotées de 0001 à 0500
- M. SISSOKO Youssef Titulaire de cinq cent actions, numérotée de 0501 à 1000

Monsieur CISSE Djibril préside la séance en qualité de Président. Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

Un exemplaire des statuts ;

Le bilan, le compte de résultat arrêté au 31 DECEMBRE 2025 ;

Le rapport du président sur l'exercice arrêté au 31 DECEMBRE 2025 et sur les conventions passées entre les associés et la société, l'article L.227-11 du Nouveau Code de Commerce;

Il déclare que ces mêmes pièces ont été communiquées aux associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au Président, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Monsieur le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Monsieur le Président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour qui est le suivant :

Présentation du bilan et des comptes de l'exercice 2025 ;

Lecture des rapports du président ;

Approbation du bilan et des rapports ;

Affectation des résultats et quitus au président ;

Approbation des conventions visées par l'article 223-19 du Nouveau Code de Commerce ;

Questions diverses ;

Pouvoir pour formalités ;

Monsieur le président donne lecture du rapport du Président, puis présente à l'assemblée le compte de résultat, le bilan, et l'annexe.

La discussion est alors ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, Monsieur, le Président met successivement aux voix les résolutions qui sont à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale donne acte au président de ce que les dispositions légales concernant la convocation de l'assemblée et la communication des comptes sociaux ont bien été observées et notamment la mise à disposition des associés, pendant les 15 jours francs qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du Président, approuve ledit rapport ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice 2025, tels qu'ils ont été présentés par le Gérant et qui font apparaître un déficit de 18 350 EUROS.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée Générale donne quitus au président pour l'exercice 2025 pour l'accomplissement de sa mission concernant ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

L'assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Pour copie certifiée conforme

2SS ETANCHEITE IDF
131 Avenue de Paris Log. B210
94800 VILLEJUIF

Tél. 06 51 61 55 28 / 07 51 19 04 00

SIREN : 933 353 666 R.C.S. Créteil

SAS AU CAPITAL DE 1 000.00€ - SIRET : 933 353 666 RCS Créteil 2SS Etancheite IDF@gmail.com

**RAPPORT DE GESTION
PRESENTE PAR LA GERANCE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 31 JUILLET 2026**

Messieurs,

Conformément aux obligations légales et statutaires, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos au **31 DECEMBRE 2025** et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice social arrêté.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2026, l'activité de la Société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires a été de 11 400 Euros.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

La situation et l'activité de la société peuvent être appréciées par le simple examen des comptes qui sont présentés à votre appréciation.

Evolution prévisible et perspective d'avenir

Dans un contexte économique concurrentiel, l'évolution et les perspectives restent encourageantes.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 DECEMBRE 2025, date de clôture de l'exercice, il n'est à noter aucun événement significatif.

Modifications apportées à la présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation.

a- Modifications concernant la présentation des comptes

Néant

b – Modifications concernant les méthodes d'évaluation

Néant

Actions de recherche et de développement menées au cours de l'exercice.

Nous n'avons engagé aucune dépense en matière de recherche et de développement.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2025, le chiffre d'affaires s'est élevé à la somme 0 Euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint un total de 29 773 Euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à une Perte de 18 350 Euros.

L'exercice clos le 31 décembre 2024 se traduit par une Perte de 18 350 Euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés faisant apparaître une Perte de 18 350 Euros.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises au vote et à nous donner quitus de notre gestion.

Le Président

CISSE Djibril


2SS ETANCHEITE IDF
131 Avenue de Paris Log. B210
94800 VILLEJUIF
Tél. 06 51 61 55 28 / 07 51 19 04 00
SIREN : 933 353 666 R.C.S. Créteil
Mail : 2SS.etancheite@gmail.com

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
Société 2SSETANCHEITE IDF			131 A DE PARIS		
SIRET	9	3	3	5	3 6 6 6 0 0 0 1 1
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées	TRAVAIL D'ETANCHEIFICATION			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	18 350
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneurial art 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser, art 44 duodécies	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)		Base d'imposition		Chiffre d'affaires	
				Taux d'imposition	
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)		Base d'imposition		Taux d'imposition	
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des flasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
Tél:			Tél:		
Identité du déclarant:					
Date: Président			Lieu VILLEJUIF		
Qualité et nom du signataire:			PRESIDENT		
Signature			CISSE DJIBRIL		
Examen de conformité fiscale (ECF)					

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2026	
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065											
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres					b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)									c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées									d		
Montant des distributions									e		
autres que celles visées en (a),									f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)									g		
									h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)									i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI									j		
Montant des revenus répartis (5)									Total (a à h)		
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :						
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.		
CISSE DJIBRIL PRESIDENT 131 avenue de Paris			50	2025	6 751						
Log B210 94800 VILLEJUIF											
SISSOKO YOUSSEF ASSOCIE 6 RUE CHARRON			50	2025	6 809						
93300 AUBERVILLIERS											
I DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)											
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À						0 %		15 %		19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE				
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❹)	DÉPENSES,ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❽)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❾)		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶ :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ❹	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ❾		- de l'exercice ❾	
- de l'exercice précédent ❾		- de l'exercice précédent ❾	
Nom et qualité du signataire CISSE DJIBRIL PRESIDENT		A VILLEJUIF le Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise																Société 2SSETANCHEITE IDF																Néant				*																																																													
Adresse de l'entreprise																131 A DE PARIS																94800 VILLEJUIF																																																																	
Numéro SIRET *																9		3		3		3		5		3		6		6		6		0		0		0		1		1		Durée de l'exercice en nombre de mois *																1		2		Durée de l'exercice précédent *																		7															
																																Exercice N clos le																3 1 1 2 2 0 2 5																Exercice N-1 clos le																3 1 1 2 2 0 2 4																	
ACTIF																Brut																Amortissements - Provisions																Net																Net																																	
																1																2																3																4																																	
ACTIF IMMOBILISE																Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *														010																012																																																	
																		Autres *														014																016																																																	
																Immobilisations corporelles *														028																030																																																			
																Immobilisations financières * (1)														040																042																																																			
																Total I (5)														044																048																																																			
																STOCKS		Matières premières, approvisionnements, en cours de production *														050																052																																																	
																		Marchandises *														060																062																																																	
																Avances et acomptes versés sur commandes														064																066																																																			
																ACTIF CIRCULANT		Créances (2)		Clients et comptes rattachés*														068		6 600														070																6 600																															
																				Autres * (3)														072		959														074																959																36															
Charges constatées d'avance *														092																094																																																																			
Valeurs mobilières de placement														080																082																																																																			
Disponibilités														084		3 819														086																3 819																130																																			
Total II														096		11 378														098																11 378																166																																			
Total général (I+II)														110		11 378														112																11 378																166																																			
PASSIF																Exercice N																Exercice N-1																																																																	
																NET																NET																																																																	
																1																2																																																																	
Capital social ou individuel *																120		1 000														1 000																																																																	
Ecart de réévaluation																124																																																																																	
Réserve légale																126																																																																																	
Réserves réglementées*																130																																																																																	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *														131																132																																																																			
Report à nouveau																134		(5 157)																																																																															
Résultat de l'exercice																136		(18 350)														(5 157)																																																																	
Subventions d'investissement																137																																																																																	
Provisions réglementées																140																																																																																	
Total I														142		(22 507)														(4 157)																																																																			
Provisions pour risques et charges																154																																																																																	
Emprunts et dettes assimilées																156																																																																																	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours																164																																																																																	
Fournisseurs et comptes rattachés																166		750														144																																																																	
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)														169																172		2 108														2 229																																																			
Comptes courants d'associés																173		31 026														1 950																																																																	
Autres dettes																175																																																																																	
Produits constatés d'avance																174																																																																																	
Total III														176		33 884														4 323																																																																			
Total général (I + II + III)																180		11 378														166																																																																	
REVENUS		(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an														193																(4) Dont dettes à plus d'un an		195																																																															
		(2) Dont créances à plus d'un an														197																(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182																																																															
		(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs														199																		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																																																													

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise												Société 2SSETANCHEITE IDF										Néant		*				
A - RÉSULTAT COMPTABLE												Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le											
												13	1	1	2	2	0	2	5	1	3	1	1	2	2	0	2	4
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *											209				210												
	Production vendue	biens		dont export et livraisons intracommunautaires		215				214																		
		services *				217				218	11 400																	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)														222													
	Production immobilisée *														224													
	Subventions d'exploitation reçues														226													
	Autres produits														230	22												
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)														232	11 422												
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)														234													
	Variation de stock (marchandises) *														236													
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)														238													
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *														240													
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)														242	8 156					244							
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)											243			)	244	89											
	Rémunérations du personnel *														250	16 714					3 922							
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)											380			)	252	4 767					987						
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)											255			)	254												
	Dotations aux dépréciations														256													
	Autres charges			dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			)	262	47					3												
				dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			)																			
Total des charges d'exploitation (II)														264	29 773					5 157								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)															270	(18 350)					(5 157)							
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)														280													
	Produits exceptionnels (IV)														290													
	Charges financières (V)														294													
	Charges exceptionnelles			dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			(VI)	300																		
				dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348																						
	Impôts sur les bénéfices * (VII)														306													
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)															310	(18 350)					(5 157)							
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2													312						314	18 350						
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *														316													
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles														318													
	Provisions non déductibles *														322													
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)														324													
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247			Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248			330																	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249			251																		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														998													
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														999													
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																997											
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986			Zone franche urbaine (44 octies A)	987			Zones de restructuration de la défense (44. septies)	127			Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138			342											
	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art.44 quinquies A)	181			Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991							350											
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345			Investissements et souscriptions outre-mer	344			Créance due au report en arrière du déficit	346			Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992														
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G													993														
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS												Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352						354	18 350							
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)														356													
	Déficits antérieurs reportables : *5.....1.510 ont imputés sur le résultat :														360													
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS												Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370						372	18 350							

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

Société 2SSETANCHEITE IDF

31/12/2025

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

Désignation de l'entreprise : Société 2SSETANCHEITE IDF

Néant ☒ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490		492		494		496			
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2		3		4		5			
	6	7		8		9		10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values			
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme					
						19 % ⑥		15 % ou 12.8 % ⑦		0 % ⑧	
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société 2SSETANCHEITE IDF

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées		Amortissements dérogatoires		600		602		604		606	
		Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607	
		Autres provisions réglementées		610		612		614		616	
		Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation		Sur immobilisations		630		632		634		636	
		Sur stocks et en cours		640		642		644		646	
		Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656	
		Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666	
		TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Fonds commercial	681		683		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Autres immobilisations incorporelles	700		705		2		
Terrains	710		715		3		
Constructions	720		725		4		
Inst. techniques matériel et outillage	730		735		5		
Inst. générales agenc. am. divers	740		745		6		
Matériel de transport	750		755		7		
Autres immobilisations corporelles	760		765		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		
TOTAL	770		775		780		

II	DÉFICITS REPORTABLES			Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	5	157	984	5 157
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis			860	18 350
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter			870	23 507
					Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		

III	DIVERS						
Primes et cotisations complémentaires facultatives					381		
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin					325		
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327		
Montant de la TVA collectée					374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378	620	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397		

IV	TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS						
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			690		Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)			692		Revenu brut social (si le montant est positif)	693	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : Société 2SSETANCHEITE IDF

31/12/2025

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société 2SSETANCHEITE IDF				Néant ☒ *			
Exercice ouvert le : 01/01/2025		et clos le : 31/12/2025		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :				376			
dont apprentis				657			
dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
TOTAL 1				106			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial				113			
Variation positive des stocks				111			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats				121			
Variation négative des stocks				145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152			
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)		137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026			
Période de référence		024		160			
Date de cessation				186			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.							

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 7	Euros	%
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	6 600		6 600	
41100000 Clients	6 600		6 600	
AUTRES CREANCES	959	36	923	NS
44560000 Taxes sur le chiffre d'affaire	3		3	
44566000 T.V.A. s autre bien et service	300		300	
44567000 Crédit de T.V.A. à reporter	656	36	620	NS
DISPONIBILITES	3 819	130	3 688	NS
51200000 Banques	3 819	130	3 688	NS
TOTAL II	11 378	166	11 211	NS
TOTAL GENERAL	11 378	166	11 211	NS

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 7	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 000	1 000		
10100000 Capital	1 000	1 000		
REPORT A NOUVEAU	5 157		5 157	
11900000 Report à nouveau (solde débit)	5 157		5 157	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	18 350	5 157	13 194	255.86
TOTAL I	22 507	4 157	18 350	441.48
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	750	144	606	420.83
40100000 Fournisseurs	750	144	606	420.83
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 108	2 229	121	5.42
42100001 CISSE DJIBRIL	510	550	40	7.27
42100002 SISSOKO YOUSSEF	508	661	153	23.19
43100000 Sécurité sociale	516	327	189	57.77
43710000 PROBTP	156	217	60	27.88
43720000 CI BTP	418	474	56	11.85
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	31 026	1 950	29 076	NS
45500000 Associés Comptes courants	31 026	1 950	29 076	NS
TOTAL III	33 884	4 323	29 562	683.83
TOTAL GENERAL	11 378	166	11 211	NS

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	7	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	11	400			11 400	
70600000 Prestations de services	11	400			11 400	
AUTRES PRODUITS	22				22	
75800000 Prodt divers gestion courante	22				22	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	11	422			11 422	
AUTRES CHARGES EXTERNES	8	156	244		7 912	NS
60400000 Achats d'études et prestation	3	420	180		3 240	NS
61600000 Primes d'assurances	3	281			3 281	
62300000 Publicité, publications	1	067			1 067	
62510000 Voyages et déplacements		115			115	
62780000 Aut frais et comm prestat serv		274	64		209	324.38
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	89				89	
63120000 Taxe d'apprentissage	26				26	
63330000 Format Professionnelle continu	58				58	
63350000 Verst libératoire dt exo T.App	4				4	
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	16	714	3 922		12 791	326.13
64110000 Salaires, appointements	16	714	3 922		12 791	326.13
CHARGES SOCIALES	4	767	987		3 780	382.85
64510000 Cotisations à l'URSSAF	1	851	219		1 632	746.15
64520000 Cotisations aux mutuelles		270			270	
64530000 Cotisation caisses de retraite		484	193		290	150.13
64540000 Cotisations aux ASSEDIC		372	101		271	268.49
64580000 Cotisations autres organismes	1	761	474		1 287	271.40
64800000 Autres charges de personnel		29			29	
AUTRES CHARGES	47		3		44	NS
65800000 Chge diverse gestion courante	47		3		44	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	29	773	5 157		24 616	477.37
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	18	350	5 157		13 194	255.86
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	18	350	5 157		13 194	255.86